

la Revue De Valdoie



Corinne
COUDEREAU
Maire de Valdoie

**Chères Valdoyennes,
Chers Valdoyens,**

En 2014, vous avez clairement renouvelé votre confiance en Michel Zumkeller. Ainsi, par des politiques faites de solidarité et de proximité, l'équipe municipale s'est engagée à vos côtés jusqu'en 2020.

Cependant, la contrainte de la loi suite aux dernières élections législatives a conduit à devoir changer de Maire.

La majorité municipale m'a alors témoigné sa confiance pour succéder à Michel Zumkeller et continuer le travail engagé.

Notre démarche politique restera celle que vous avez choisie en 2014 et que nous avons depuis pratiqué tous ensemble.

- D'abord garder tout au long du mandat un lien vivant entre les élus et les habitants en étant présent sur le terrain et à l'écoute permanente de nos administrés.

- Ensuite mener à bien les projets engagés : le pôle enfance, l'accessibilité des bâtiments communaux, l'optimisation des services municipaux...

- Mais aussi en réaffirmant la vitalité et le dynamisme de notre commune par une politique événementielle, sans oublier le cadre de vie et l'entretien de notre belle commune.

Avec votre confiance, avec l'engagement constant d'une équipe solide et entourée d'une administration loyale et compétente, je suis certaine que Valdoie, notre ville, continuera à progresser.

Vous pouvez compter sur mon engagement!

Corinne Coudereau



**Corinne COUDEREAU
& Michel ZUMKELLER
ENSEMBLE
POUR VALDOIE**



**PRESENTATION
DU PROJET
POLE
ENFANCE**



“Poursuivre le chemin tracé depuis 8 ans”

Interview

Corinne COUDEREAU

Avez-vous un message à adresser à Michel ZUMKELLER ?

Oui, je tiens à le remercier pour son amitié et sa confiance. Il a toujours su créer les conditions de l'émergence d'une nouvelle génération dans la politique locale.

Transmettre c'est aussi la marque des grands.

Ses 15 années de mandats parlementaires dont 8 années en tant que Maire de Valdoie marquent fortement notre territoire de son empreinte et de son implication d'élus.

Etre à la tête de la 2^{ème} ville du Grand Belfort et de la 3^{ème} commune du Département, n'est ce pas un peu impressionnant ?

Pas vraiment. Je suis fière d'être la 1^{ère} femme Maire de Valdoie mais je siège depuis 3 ans au Conseil Municipal avec des débuts en politique effectués auprès de Michel ZUMKELLER en 2009.

Ma fonction d'adjointe à la communication m'a permis d'appréhender de nombreux dossiers au-delà de mes délégations strictes.

Certains valdoyens peuvent craindre que le changement à la tête de la municipalité n'enraye la dynamique initiée en 2008. Que pouvez-vous leur répondre ?

Qu'ils se rassurent ! Je m'inscris résolument dans la continuité. La politique de cette municipalité fonctionne et doit se poursuivre.

Avec tous les élus du Conseil Municipal, c'est un travail d'équipe que nous revendiquons.

Poursuivons l'oeuvre de rayonnement entreprise au-delà des contingences politiques.

Faites-moi confiance pour poursuivre dans le chemin tracé depuis 8 ans.

VIE LOCALE

Recherche ASSISTANT(E)S MATERNELLE

La crèche familiale de Valdoie recherche plusieurs assistant(e)s maternel(le)s résidant la commune.

Vous avez l'expérience des enfants, vous aimez le domaine de la petite enfance, vous habitez Valdoie ? Renseignez-vous pour obtenir un ou plusieurs agréments de garde, nous avons des enfants à vous confier...

Statut salarié(e) CDI temps plein - Rémunéré(e) par la commune de Valdoie - Travail à domicile avec obligation d'un travail collectif 3 demi-journées par semaine dans la structure du Multi-accueil.



Recherche AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu à Valdoie du 18 janvier au 17 février 2018.

La commune est à la recherche d'agents recenseurs pour effectuer la collecte d'informations pendant cette période.

L'agent recenseur doit être organisé, méthodique, rigoureux et disponible.

Vous pouvez transmettre votre lettre de motivation et CV **avant le 10 octobre 2017**.

Appel aux Bénévoles AIDE AUX DEVOIRS

La Commune recherche des bénévoles pour aider les élèves de la Commune dans leurs devoirs.

Si vous possédez un BAC+2 ou que vous êtes retraité de l'enseignement, votre profil nous intéresse !

L'aide aux devoirs se déroule les lundis, mardis et jeudis, de 17h00 à 18h00 sur le site de l'école Victor Frahier et le Centre Jean Moulin.

D'avance, nous vous remercions pour votre implication !

Pour répondre à ces offres :

Madame le Maire - Commune de Valdoie
1 Place André Larger - 90300 VALDOIE
contact@mairievaldoie.com



Présentation du Projet **POLE ENFANCE**

Construction d'un bâtiment groupe scolaire (scolarisation du C.P. au C.M.2), restauration scolaire et Accueil de loisirs sans hébergement, rue du 1^{er} Mai à Valdoie.

La municipalité de Valdoie a souhaité créer un bâtiment regroupant une école élémentaire de 10 classes, une restauration scolaire et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Ce projet a été conçu dans un contexte général de développement du territoire, avec la construction de nouveaux logements sur la commune, l'augmentation de la population (de 4 800 habitants en 2008 à 5 600 en 2015) et **avec une volonté d'amélioration du cadre de vie des habitants de Valdoie**. Il se conduit dans la concertation, au cours notamment de réunions avec les élus, les équipes de l'ALSH, la Direction et les enseignants de Chenier-Kiffel, les parents d'élèves et nos équipes de restauration et d'entretien.

les **E**njeux

RATIONALISER L'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS des enfants, des parents et des encadrants de l'A.L.S.H.

REGROUPER DANS UN MÊME LIEU LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (actuellement sur deux sites distincts).

RÉPONDRE AUX NORMES DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ, en effet les deux écoles élémentaires actuelles du centre ne correspondent plus du tout aux exigences actuelles.

Dans le cadre de cette nouvelle construction, la Municipalité engage aussi une démarche s'insérant dans le cadre du respect de l'environnement, avec notamment des objectifs tels que la démarche « **développement durable** » tant sur le plan des matériaux que sur l'énergie.

Un ensemble de 10 classes accueillant des enfants scolarisés en élémentaire suivant le référentiel dénommé « Guide de programmation fonctionnelle et données techniques : école maternelle, élémentaire, groupe scolaire et petite école en milieu rural » du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Présentation du Projet

POLE ENFANCE

L'équipe municipale a dans un premier temps cherché à apporter une fonctionnalité aux aménagements extérieurs, véhiculant ainsi de véritables qualités spatiales tout en créant une logique globale de circulation au sein du site « élargi » : **tout doit être connecté !**



Pour ce faire, il sera créé **un axe piétonnier et paysager** qui reliera la rue du 1^{er} mai avec la place André Larger.

Sur cet axe viendront se greffer 3 parvis :

- **Le parvis de l'école élémentaire** : le plus grand, ouvert sur la rue du 1^{er} mai. Il offrira ainsi une identité forte et contemporaine dès l'accès principal sur la voie publique.

- **Le parvis de l'ALSH**

- **Le parvis de l'école maternelle**, permettant dans le même projet, et avec une intervention globale, de proposer une solution pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



Ce cheminement sera agrémenté par une composition paysagère à l'entretien annuel, composée de graminées, de cépées à faible développement, de jardins humides d'ombre, ainsi que de la relocalisation de la statue Jean Moulin sur le 1^{er} parvis et du jardin paysager existant.

Au Nord de ce cheminement, les **nouveaux stationnements** (20 supplémentaires) s'organiseront en mutualisant les parkings existants du Centre Jean Moulin.



L'implantation des volumes construits de l'école élémentaire, du restaurant scolaire et de l'ALSH, a constitué l'amorce d'un front bâti.

La dimension du site a rapidement conduit l'équipe projet à travailler sur le positionnement des salles de classes au 1^{er} étage.

En effet, les autres programmes de restauration scolaire, ALSH, sanitaires, administration et salles sportives se doivent de rester de plain-pied pour **faciliter les accès aux enfants de maternelle.**



Le parvis de l'école élémentaire distribue un vaste préau lui-même donnant sur la cour d'école.

Le préau positionné en pivot est visible par un jeu de légère transparence depuis la rue, mais reste **entièrement sécurisé.**

Présentation du Projet **POLE ENFANCE**

L'espace du RDC attenant à l'entrée de l'école est dédié aux circulations, à l'administration et aux sanitaires.

La circulation se veut suffisamment large pour l'accueil des nombreux enfants de l'école élémentaire.

A proximité immédiate se trouvent **l'accès à l'ALSH et aux activités communes d'expressions manuelles**, de cuisine et multimédia.

Ces dernières sont localisées dans un espace ludique en forme de «graine» aux murs ondulés, dans l'idée métaphorique que « c'est dans la graine que de nombreuses idées vont germer ».

Le mobilier se positionnera sur les murs droits des salles et sera ponctuellement adapté à la forme courbe des murs si nécessaire.

La cour basse est centrale par rapport aux équipements qui gravitent en périphérie. **Une poche végétale** sera réalisée pour créer un filtre devant les salles d'activités de l'ALSH et des jeux aux sols sont proposés pour animer la cour.

L'ensemble des bâtiments construits sont liaisonnés les uns avec les autres soit par **des circulations chauffées**, soit par **des passages couverts**.

Une liaison extérieure avec l'école maternelle facilitera les cheminements des enfants lors d'une pratique sportive ou pour se rendre à la restauration scolaire.

Deux cages d'escalier et un ascenseur distribuent l'étage occupé par les salles de classes.

Le 1^{er} étage a été pensé comme un espace compact avec une limitation des distributions verticales.

Le couloir central de distribution des salles est volontairement très large pour qu'il n'y ait aucune gêne lors des entrées et sorties de classe. Ce dernier se veut baigné de lumière naturelle par le haut jour, les châssis des pignons et la grande baie sud.

Une interruption dans la géométrie du bâtiment a été créée volontairement pour apporter un espace de respiration et de vision sur la cour extérieure.

Planning prévisionnel du projet

SEPTEMBRE 2015

LANCEMENT
DE L'ETUDE DE
FAISABILITE

FEVRIER 2016

CHOIX DE
L'ARCHITECTE

JANVIER 2017

DEMARRAGE
DU CHANTIER

JUILLET>AOÛT 2018

LIVRAISON DU
BÂTIMENT PUIS
INSTALLATION

SEPTEMBRE 2018

INAUGURATION
OUVERTURE
AU PUBLIC

SOUS RESERVE DU RESPECT DES DELAIS DE CHANTIER.



CEREMONIE DES TROPHEES SPORTIFS

La Cérémonie des Trophées sportifs a été organisée cette année au Centre Jean Moulin afin de célébrer aussi le dixième anniversaire de la Fête du Sport.

Mme le Maire Corinne COUDEREAU était accompagnée de Mr MEOZZI représentant Mr le Préfet, Mr le Député Michel ZUMKELLER, Mr le Président du Conseil Départemental Florian BOUQUET et ses conseillers départementaux ainsi que les membres du Conseil Municipal de Valdoie. Les présences de Miss Franche-Comté 15-17 ans 2016 et de ses dauphines (élues à VALDOIE) ont également honoré cette soirée.

15 trophées ont été remis aux sportifs ou bénévoles des associations sportives qui se sont illustrés au cours de l'année 2016-2017.

Les Présidents de section ont procédé à l'élection de la section de l'année et c'est le Ring Olympique Valdoyen, présidé par Corinne BRAULT qui a reçu cette récompense.

PLAN CANICULE

Cette année encore le CCAS de la commune a mis en action le « plan Canicule ». Ce plan est basé sur la solidarité.

Plus de 800 courriers ont été adressés aux personnes de plus de 65 ans, souvent isolées et parfois en situation d'handicap.

Bénévoles et élus de la municipalité ont ensuite recensé les personnes souhaitant une surveillance durant les mois d'été, même pour un court laps de temps en l'absence de leurs proches durant la saison estivale.

Cette année, le CCAS a offert deux mois de location pour la pose d'un système de téléassistance de la Société SECURITAS aux personnes désirant s'équiper.

La convention de partenariat relative aux modalités de mise à disposition de locaux rafraîchis à la Résidence Rosemontoise a été reconduite par tacite reconduction.



10^{ème} édition de la FETE DU SPORT

C'est sous le soleil que s'est déroulée, dimanche 3 septembre 2017 sur le site du Monceau à VALDOIE, la 10^{ème} édition de la Fête du Sport et des Associations.

Toutes les associations sportives se sont mobilisées pour recevoir et renseigner le public venu nombreux découvrir ou choisir une activité sportive.

Les parents ont également profité, cette année, d'un marché artisanal où de nombreux exposants ont pu proposer leurs confectons.

Tout au long de la journée, différentes animations ont été proposées aux enfants ainsi qu'aux parents : structures gonflables, le Bagad des Sonneurs du Lion, maquillage et tours de magie.

L'OMS s'est également joint à l'association « Tous pour Adélya » en organisant un émouvant lâché de ballons afin de récolter des fonds pour cette petite fille gravement malade.

La journée s'est, traditionnellement, terminée par le tirage de la tombola avec de très beaux lots à la clef.

La municipalité remercie chaleureusement l'OMS et tous les partenaires qui ont contribué au succès de cette journée.

En 2018, c'est l'OMS qui fêtera ses 10 ans d'existence....



REOUVERTURE DE L'ECOLE DE TENNIS

Tennis Club de VALDOIE

Après la mise en veille de l'école de tennis durant une saison faute d'enseignant, cette section ouvre à nouveau ses portes pour la saison 2017/2018.

L'école de tennis reprendra son activité dès le début du mois d'octobre 2017.

Pour tous renseignements :

Thierry DELTRIEU au 06.75.18.22.42

comati@free.fr

CADRE DE VIE

PARTICIPER AUX COMMISSIONS

Suite à sa nomination en qualité de Présidente des commissions municipales, Madame Le Maire renouvelle la proposition du Conseil Municipal d'offrir la possibilité à chaque valdoyen de s'investir dans la vie communale en participant aux commissions ouvertes organisées ponctuellement en mairie de Valdoie.

Le sport, la vie associative, l'environnement, l'enfance, l'animation, l'urbanisme, la circulation, la sécurité... Autant de sujets sur lesquels vous serez amenés à vous exprimer si vous souhaitez rejoindre ces commissions.

Renseignements en Mairie de Valdoie
03 84 57 64 64

AMENAGEMENT DE SECURITE

rue CARNOT à Valdoie

La Municipalité souhaitait revoir l'aménagement du quai de bus afin d'apporter sécurité et accessibilité pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite (obligation réglementaire).

Elle a alors cherché à favoriser les modes doux (vélos, piétons, rollers, trottinettes) avec une connexion rapide entre ces différents modes de transports

Pour cela un aménagement des trottoirs avec abaissement des bordures (accessibilité Personnes à Mobilité Réduite) a été proposé ainsi que la création de traversées piétonnes sécurisées par des passages piétons et feux tricolores.

La sécurité a été renforcée pour les différents usagers et la municipalité est fière d'avoir pu enfin concrétiser ce projet en s'appuyant sur différentes subventions.

Réalisation : juillet - août 2017 par l'entreprise Colas - Maîtrise d'œuvre : EVI

BUDGET :

172 793 € TTC de travaux
(+ 7560 € TTC de Maîtrise d'œuvre)

SUBVENTIONS :

Préfecture : 2 373 €
Département : 15 000 €
SMTC : 32 000 €



TRIBUNE

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace aux groupes politiques dans les bulletins municipaux. Les textes contenus dans cette Tribune (informations, propos et opinions) relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent qu'eux mêmes.

QUELLE PLACE RÉSERVERA LE NOUVEAU MAIRE, À L'OPPOSITION?

Nous avons régulièrement dénoncé le comportement peu démocratique de Michel Zumkeller qui ne tenait que peu de compte de nos avis et propositions en matière de gestion de notre commune.

Le dernier exemple, pour n'en citer qu'un, relève de la modification de l'arrêt bus place Larger qui certes s'imposait pour des questions de sécurité et que nous avons plusieurs fois appelée de nos vœux, mais qui pouvait être réalisée sans « massacrer » l'aménagement récent et à un coût bien inférieur. Il suffisait pour cela, comme nous l'avons suggéré, de positionner un des arrêts le long de l'école « Kiffel » quitte à implanter l'abri dans l'emprise de la cour. Cette formule aurait également permis de préserver l'unique fontaine de

Valdoie dont la construction avait été décidée en référence au rôle de notre commune dans l'alimentation en eau de toute l'agglomération.

Espérons que notre nouveau Maire Corinne Coudereau, comme elle s'y est engagée dans ses réponses aux questions que nous lui avons posées préalablement à son élection, saura rompre avec les pratiques de Michel Zumkeller et redonner la parole aux conseillers municipaux, notamment en faisant vivre les commissions municipales et extra-municipales. Nous lui renouvelons tout particulièrement notre demande d'étude financière prospective relative aux conséquences des importants investissements récents, en particulier de la nouvelle école du centre, sur les finances communales et la pres-

sion fiscale, demande toujours ignorée par l'ancien Maire et à laquelle Corinne Coudereau n'a pas souhaité donner suite.

En matière de transport en commun, reste aussi à Madame le Maire d'user de son influence pour convaincre Optymo de prolonger la ligne 3 jusqu'aux « Prés d'Aumont » afin que tous les Valdoyens aient un accès direct et sans correspondance à la gare TGV et l'hôpital médian.

La position de notre groupe sera constructive si tant est que nous soit réservée la place qui nous est due!



Roger GAGEA

Valdoie Avec Vous

valdoieavecvous@gmail.com

Twitter : @valdoieavecvous

www.facebook.com/valdoieavecvous



La FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique s'est déroulée samedi 24 juin marquant ainsi le début de la saison estivale.

Les démonstrations de Pom-Pom Girls et de Zumba ont enchanté le public.

Un quizz géant, magistralement orchestré par David RAMOS du groupe Elephant, a permis à de nombreux participants de gagner de jolis lots composés de paniers garnis, de forfaits code de la route, de bons de dégustation (crêpes, pizzas, saucisses-frites, etc).

L'Association VALD'ANIM, organisatrice de la manifestation, assurait la vente de boissons avec les élus et bénévoles.

Les enfants ont pu profiter toute la soirée d'un manège gratuit.

La soirée discothèque a mis le feu place de la Mairie jusqu'à une heure du matin et au clap de fin, le public encore bien présent est rentré chez lui dans la bonne humeur.

LES MERCREDIS D'ETE

Cette année les Mercredis d'été ont débuté le 28 juin et se sont terminés le 30 août.

Ce rendez-vous estival organisé par l'Association VALD'ANIM rencontre un franc succès et malgré un temps quelquefois incertain, voire très pluvieux cet été, ces mercredis conviviaux attirent chaque année toujours plus de Valdoyens et Terrifortains qui apprécient les longues soirées d'été passées dans notre belle Commune.

L'occasion aussi de se retrouver entre amis, voisins, et même inconnus pour bavarder, s'amuser, danser et surtout profiter de ce moment de détente et oublier les soucis. Des stands de restauration rapide, friture, crêpes et boissons sont là pour satisfaire vos besoins.

Victime du succès de cette animation et face à un public de plus en plus important, la Municipalité de Valdoie a fait l'achat de tables et bancs supplémentaires cette année, afin de les mettre à la disposition des associations.



LA CARTE AVANTAGE JEUNES GRATUITE pour les valdoyens

La Municipalité de Valdoie offre la Carte Avantages Jeunes aux Valdoyens âgés de 10 à 20 ans.

Pour l'obtenir, présentez-vous à l'accueil de la mairie muni de votre pièce d'identité ou livret de famille, d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

La Carte Avantages Jeunes propose 3 000 réductions et gratuités auprès de 1 800 partenaires.

La Revue de Valdoie

Mairie de Valdoie - 1, Place Larger BP 27 - 90300 Valdoie

Directeur de publication : Corinne COUDEREAU

Comité de rédaction : l'équipe municipale

Mise en page : Corinne COUDEREAU

Impression à base d'encre végétale sur papier recyclé

Imprimerie SCHRAAG. Tirage : 3000 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2017

Merci à Mr SACHET pour ses photos offertes à la commune.

Ouverture de la Mairie au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 18h

Mairie standard : 03 84 57 64 64

Services techniques : 03 84 57 64 66

Services des sports : 03.70.04.01.21

CCAS : 03 70 04 01 26

Police municipale : 03 84 57 64 54

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser de manière impersonnelle à :

**Madame le Maire - Mairie de Valdoie
1, Place Larger BP 27 - 90300 VALDOIE**